Gérard PELHATE



Profession
Agriculteur
Mandature(s)
2010 - 2015
Membre au titre de la
COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE ET VIE ASSOCIATIVE
Désigné par
Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA)
Président de la Caisse centrale MSA

Organisation représentée :
Fédération nationale de la mutualité agricole (FNMA)

Parcours

Groupe : Groupe de l'agriculture
Formations de travail :

Section des affaires sociales et de la santé | Vice-Président

Commission temporaire sur la dépendance | Membre

Commission temporaire Economie sociale et solidaire | Membre

Date de fin de mandat : 16/11/2015

Exploitant agricole spécialisé en production laitière, son engagement au sein de la Mutualité Sociale Agricole remonte à l'année 1984. Il accède en 1994 à la présidence de la MSA Portes de Bretagne, est élu Président de la CCMSA en mai 2005 et réélu en 2010. Cette fonction le porte à la tête du Réseau européen des régimes de protection sociale agricole ainsi qu'à la vice-présidence de la CNMCCA.
Il est également membre du bureau de l'UNCAM, du HCAAM, ainsi que du HCF.
Conseiller économique et social depuis 2006 au sein de la section des affaires sociales et de la santé, il en devient le vice-président en 2010.

"Profondément attaché aux valeurs mutualistes, à la solidarité et aux services sur les territoires"

Déclarations



Le régime social des indépendants (RSI)



Les addictions



Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes (avis de suite)



La place des dispositifs médicaux dans la stratégie nationale de santé



Projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement



Les évolutions contemporaines de la famille et leurs conséquences en matière de politiques publiques



La protection maternelle et infantile



Suicide : plaidoyer pour une prévention active



Droits formels|droits réels: améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes



Le coût économique et social de l’autisme



La protection sociale



Attaché.e de groupe : Aline Guyvarc'h
tél 01 44 43 64 01
groupeagriculture@lecese.fr

© - copyright CESE - Novembre 2026